



Cahier du Congrès des 2 et 3 février 2013

de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Version préliminaire du 16 janvier 2013

Lieu

Cégep de St-Félicien
1105, boulevard Hamel
St-Félicien (Québec)

Local : Détail à venir

Frais de participation

Détail à venir

Hébergement

Cégep de St-Félicien

Transport

Le transport sera organisé par l'ASSÉ, mais il est obligatoire de confirmer votre présence.

**Coordonnées du bureau de
l'ASSÉ :**

2065, Parthenais
Montréal, Québec
H2K 3T1

Tel : 514-390-0110

www.assé-solidarité.ca

Association hôte
Association étudiante du Cégep de St-Félicien

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Preasidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Bilan
- 3.0 Plan d'action
- 4.0 Revendications
- 5.0 Femmes
- 6.0 Finance
- 7.0 Élections
- 8.0 Prochain congrès
- 9.0 Avis de motion
 - 9.1 Dépôt
 - 9.2 Traitement
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

Table des matières

Proposition d'ordre du jour.....	2
Lettre de candidature.....	4
Candidature de Myriam Leduc pour le Comité femmes de l'ASSÉ.....	4
Lettre de candidature.....	5
Candidature de Marie-Soleil Chrétien pour le Comité femmes de l'ASSÉ.....	5
Lettre de candidature.....	6
Candidature de Valérie Plante Lévesque au poste de secrétaire aux communications.....	6
Textes de réflexions.....	8
Préoccupations concernant la participation de l'ASSÉ au Sommet sur l'éducation.....	8
Propositions.....	10
ANNEXE A : Proposition du SPUQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire.....	11
ANNEXE B : Texte de réflexion de la FNEEQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire.....	12

Lettre de candidature

Candidature de Myriam Leduc pour le Comité femmes de l'ASSÉ

Appuyée par l'AGECoV

Bonjour à vous,

Je souhaite soumettre ma candidature pour le comité Femmes de l'ASSÉ.

J'ai décidé de m'impliquer au Comité Femmes de l'ASSÉ après avoir fondé un Comité Femmes local qui fonctionne bien et qui est actif au Cégep de Valleyfield. Les étudiant-e-s avec lesquelles je fais équipe au local m'ont apporté des expériences et des idées que je souhaite partager avec l'organisation nationale à laquelle nous sommes affilié-e-s. Considérant que l'état du féminisme dans nos établissements scolaires peut varier des Cégeps aux Universités comme dans les différentes régions du Québec, je trouve intéressant d'avoir une représentation diversifiée dans le Comité Femmes de l'ASSÉ.

J'ai aussi le désir de réintégrer la lutte féministe comme étant une lutte active et inhérente à toutes les luttes que nous menons actuellement pour l'égalité et la justice sociale, et il me semble que c'est le désir de beaucoup de féministes militant au sein de l'Association.

Je choisis de me présenter maintenant tout simplement parce que j'ai du temps à offrir à l'organisation en ce moment et que le comité est en sous-effectif avec seulement deux élues qui œuvrent au sein du comité.

Je pourrais être collaboratrice jusqu'au prochain congrès, mais je préfère faire part de mes intentions aux plus de personnes possibles plutôt que de m'impliquer de façon affinitaire. Ainsi j'espère également pouvoir être élue lors du prochain Conseil de Coordination de façon intérimaire jusqu'au mois de février prochain, où le Congrès pourra se positionner, et dans tous les cas être redevable à celui-ci pour mon implication au sein du comité.

Si vous avez des questions, gênez-vous pas.

Solidairement,

Myriam Leduc

Association étudiante du Collège de Valleyfield

Lettre de candidature

Candidature de Marie-Soleil Chrétien pour le Comité femmes de l'ASSÉ

Appui à venir

Camarades,

par la présente lettre je souhaite soumettre ma candidature pour le comité Femmes. Je sais que le prochain congrès est seulement au début février 2013 mais j'espère pouvoir être élue par intérim lors du prochain CoCo qui se tiendra la semaine prochaine.

Je collabore déjà depuis quelques temps avec le comité Femmes et comme l'équipe est présentement réduite je crois qu'il serait intéressant

de me faire élire pour être officiellement sur le comité et ainsi devenir redevable au congrès.

Mon objectif principal est de ramener les luttes et les enjeux féministes en avant scène. De plus, je souhaite que ces luttes ne soient plus parallèle aux luttes étudiantes mais bien parties prenantes.

Si vous avez des questions, je suis prête à y répondre.

Marie-Soleil Chrétien

Lettre de candidature

Candidature de Valérie Plante Lévesque au poste de secrétaire aux communications

Appuyée par le RÉÉAV

« On milite par passion, avec notre cœur, pour faire changer les choses et c'est certainement dans ce sens que je compte effectuer mon mandat sur le conseil exécutif si je suis élue. »

-Élise Carrier-Martin alias Petit panda, lettre de candidature au poste de secrétaire à la coordination, mai 2010

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je présente ma candidature au poste de secrétaire aux communications de l'ASSÉ. En cette période post-grève qui semble difficile pour plusieurs d'entre nous, je souhaite prêter main forte à l'équipe actuelle en leur apportant une énergie nouvelle. Après une campagne de grève épuisante, mais ô combien stimulante, il me semble important plus que jamais d'investir les comités et conseils du véhicule nous ayant permis une mobilisation d'une telle envergure.

Après avoir étudiée et milité au collègue François-Xavier-Garneau¹ durant les trois dernières années en tant que responsable aux affaires internes puis coordonnatrice tout en tentant tant bien que mal de réussir un baccalauréat international en histoire², je suis désormais étudiante en géographie à l'UQAM. Mon expérience militante au sein de l'équipe nationale de l'ASSÉ a débuté lors de l'hiver dernier lorsque que j'ai rejoint le comité maintien et élargissement de la grève et s'est poursuivie cet automne avec ma participation au comité journal.

Depuis le RNÉ, j'occupe également le poste

informel d'attachée de presse de l'ASSÉ. Cette tâche m'a permise de prendre connaissance non-seulement du fonctionnement des médias dans l'organisation, mais surtout de constater la charge de travail importante des exécutants et exécutantes actuel-le-s causée par l'équipe réduite. Mon désir de soutenir l'exécutif en place en vue de l'importante mobilisation durant le sommet sur l'enseignement supérieur est donc la principale raison me poussant à me présenter au conseil exécutif.

Pourquoi les comms, t'es ben contre-révolutionnaire?

Parce que je crois sincèrement que nous ne pouvons pas ignorer les médias. Chartrand disait que si on ne s'occupait pas de la politique, elle s'occuperait de nous. Le parallèle peut sembler douteux, mais, à mon avis, il en est de même pour les médias. Tant que nous n'aurons pas notre propre plate-forme médiatique indépendante nous permettant d'informer la population, nous devons tenter de mettre fin à la désinformation dans les médias traditionnels.

Comment le faire? Tel que le congrès l'entend, soit du mieux qu'on peut, en mettant de l'avant nos positions féministes, démocratiques et solidaires lorsqu'une tribune intéressante nous est offerte, en évitant toute personnalisation, mais aussi sans croire qu'il s'agit d'un outil de mobilisation. Les médias sont secondaires, tous et toutes s'accordent là-dessus. En les utilisant correctement et judicieusement nous pourrions éviter les scandales tant à l'interne qu'à l'externe et ainsi mener nos campagnes à bon terme avec une énergie maximale.

1

Les gens de FX ajouterons sans doute que ce dernier se nomme désormais Cégep Garneau.

2 Le baccalauréat international (B.I.) est un programme élitiste et coûteux qui malgré son nom est bel et bien un DEC.

À plusieurs reprises, j'ai eu à travailler avec des médias et la majorité du temps pour traiter de l'importance des services publics. J'ai notamment agi à titre de porte-parole à de nombreuses reprises pour l'Association générale étudiante du Collège F-X-G, la Coalition régionale Québec Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et la privatisation des services publics ainsi que pour le Front régional d'action à Québec de l'ASSÉ. Malgré ces expériences enrichissantes, je ne désire aucunement être porte-parole de l'ASSÉ. Une des leçons que nous devons tirer de la dernière grève est que le poste de secrétaire aux communications ne doit pas être associé à celui de porte-parole. En ce sens, je prévois surtout durant mon mandat préparer les porte-paroles aux entrevues, établir les liens avec les médias, rédiger des communiqués de presse, préparer des conférences de presse, bref me concentrer sur les tâches de secrétaire aux communications et d'attachée de presse.

À plus long terme, je crois qu'il est important de continuer les mandats donner au comité médias de la CLASSE, soit d'effectuer des formations au local pour diversifier le nombre d'individu apte à faire des entrevues, mais aussi pour démystifier les raisons pour lesquelles nous sommes, et devons, être méfiants et méfiantes envers les médias tout en continuant de collaborer avec ces derniers. Ainsi, nous pourrions consacrer notre précieux temps de congrès à discuter de plan d'actions et accorder réellement une place secondaire aux médias.

Au plaisir de vous croiser dans la rue lors du sommet,

Valérie Plante Lévesque
Étudiante au baccalauréat en géographie et membre de
l'AFESH-UQAM

Préoccupations concernant la participation de l'ASSÉ au Sommet sur l'éducation

Par le Conseil exécutif

Camarades,

Le présent texte de réflexion a comme objectif de faire connaître aux membres de l'ASSÉ diverses pensées et préoccupations vis-à-vis du sommet sur l'éducation. Il est également un préambule à la proposition que l'exécutif souhaite amener au congrès du 2 et 3 février qui est reproduite à la fin du texte. Les mandats que nous ont donné les associations étudiantes au dernier congrès permettent au conseil exécutif de quitter à tous moments le processus de consultation qu'est le sommet si certaines conditions ne sont pas respectées. Toutefois, la décision de participer aux conclusions du sommet sera prise par le congrès le 2 et 3 février.

De la méfiance envers le sommet à sa critique

La position de participation au sommet prise au dernier congrès de l'ASSÉ englobait autant les quatre rencontres préparatoires que le sommet à proprement parlé se déroulant à la mi-février. Cette participation méfiante et critique fut le résultat de débats houleux. À la suite de cette décision, plusieurs militant-e-s y ont vu la fin de la combativité de notre organisation car cette dernière venait légitimer le processus de concertation traditionnellement réservé aux fédérations étudiantes. Cette décision prise par les associations étudiantes membres démontre qu'une majorité d'étudiantes et d'étudiants ont confiance dans le processus de consultation que met de l'avant le Parti Québécois. Le constat que nous pouvons en

faire, est qu'une organisation ne peut pas se reposer passivement sur des principes de base ou des traditions militantes. Ce travail de persuasion et de confrontation d'idées est toujours à faire. Bien qu'une position de participation fut adoptée, il est nécessaire de se requestionner en raison des nouvelles informations obtenues à la suite de la première rencontre préparatoire et de l'évolution de la conjoncture.

La première rencontre préparatoire: vers un consensus imposé

Nombreuses sont les critiques qui ont déjà été émises par rapport aux rencontres préparatoires du sommet sur l'éducation. Plutôt qu'un appel de mémoire et des débats politiques de fond, le Parti Québécois (PQ) a préféré des Powerpoints de 13 minutes et des rencontres compressées en une journée et demie. Difficile dans ces conditions de pouvoir réaliser un réel processus de réflexion sur l'enseignement supérieur et de surcroît, un processus démocratique de réflexion. En effet, dans son ensemble, le sommet sur l'éducation nie notre fonctionnement de démocratie directe en ne nous permettant pas de consulter les associations étudiantes et en enchaînant les rencontres préparatoires les unes après les autres sans laisser le temps de prendre du recul. Il impose également aux participant-e-s des thématiques de réflexions et des présentations d'experts. Ces experts, tous des hommes, lors de la première rencontre préparatoire, sont également une démonstration criante du manque de perspective féministe du-dit sommet

autant dans ses thématiques de discussion que dans la composition du sommet lui-même.

Plus largement, comme affirmé dans le rapport sur la rencontre préparatoire (vous pouvez le retrouver joint à ce courriel), une volonté d'établir un consensus est mise de l'avant par le PQ. Selon nous, le consensus est la négation du débat politique causé par la confrontation d'idées et d'intérêts opposés. Par ailleurs, lors de ces rencontres préparatoires et du sommet, sont présents les gens de l'élite économique, et ce malgré notre opposition. Or, vouloir établir un consensus entre l'ASSÉ et ces élites, c'est ignorer les intérêts irréconciliables qui opposent l'ASSÉ et les adeptes du néolibéralisme, ces derniers cherchant à arrimer l'éducation à l'économie de marché quand de notre côté nous revendiquons une éducation libre et autonome. Une question surgit alors de ces constats: à qui ce faux-consensus sera imposé?

La conjoncture nous laisse déjà entrevoir une réponse à cette question. De fait, le ministère de l'éducation supérieur a prévu des coupures de 124 millions dans le réseau universitaire et de 21 millions dans les Cégeps et ce, avant même la fin du fameux sommet sur l'éducation, avant même qu'on ait eu le temps de parler de financement. Cette décision en laisse présager d'autres qui seront sans grande surprise présentées comme des consensus issus du sommet. D'ailleurs, il est nécessaire de souligner que le PQ, par son budget mettant de l'avant l'austérité, se fait l'apôtre du néolibéralisme au même titre que le gouvernement précédent.

De la nécessité de construire un rapport de force

Ainsi, comme nous avons convaincu des milliers d'individus que la hausse des frais de scolarité était illégitime, il faut également démontrer que la concertation n'est pas une option combative et qu'elle mène à l'étouffement de nos revendications. L'ASSÉ a toujours été confrontée au Parti Libéral dans son existence. Avec l'élection d'un gouvernement péquiste, nous sommes

confrontés à de nouvelles «façons de faire», mais surtout à ce mythe selon lequel ce parti est progressiste et poursuit les mêmes objectifs que nous. Les rencontres préparatoires auxquelles l'ASSÉ a participées démontrent clairement que les structures de ce processus sont biaisées et que les conclusions sont alignées sur les positions politiques du gouvernement.

Afin de construire un rapport de force assez grand pour convaincre le gouvernement de plier à nos demandes, nous devons mettre en oeuvre des moyens d'action combatifs qui ont déjà fait leur preuve d'efficacité par le passé. Déjà, des associations étudiantes réévaluent leur position face au sommet suite au premier bilan de notre délégation. Le dernier congrès a peut-être statué sur la participation à un processus de consultation, mais il a aussi appelé à la tenue de journées de grève lors de ce sommet et à la tenue d'une manifestation. Que l'on soit assis-e-s ou non à ce sommet, nous devrions plutôt nous concentrer sur ces actions qui permettront d'établir un véritable rapport de force avec l'État. Plusieurs associations étudiantes se positionnent déjà pour tenir des assemblées de consultation des journées de grève en lien avec le sommet. Pourquoi ne pas envisager déjà l'escalade des moyens de pression suite aux conclusions du sommet si elles ne correspondent pas à nos revendications?

La dernière année nous a démontré que seul un rapport de force fait plier l'État. Après tout, la seule promesse de son programme qu'il ait respecté est celle faite au groupe social qui disposait d'un rapport de force : les étudiantes et étudiants à travers l'abolition des frais de scolarité. Participer à des rencontres avec le gouvernement ne permet pas la construction d'un mouvement combatif ni d'un rapport de force. Il est nécessaire que les étudiants et les étudiantes se mobilisent de nouveaux durant ce sommet pour démontrer que notre choix est déjà fait! Notre grève ne se fera pas récupérer par un faux- consensus qui nous sera imposé par le PQ.

On se revoit dans la rue durant le sommet!

Propositions

3.0 Plan d'action

Considérant que les processus de concertation avec le gouvernement n'ont jamais abouti à l'atteinte de nos revendications;

Considérant que l'ASSÉ est une organisation combative et démocratique qui est fondée sur la construction d'un rapport de force;

Considérant que notre revendication d'exclusion des élites économiques n'a pas été respectée;

Considérant le peu de place faite aux femmes dans le processus entrant en opposition avec les positions féministes de l'ASSÉ;

Considérant le temps entre les rencontres qui empêche une véritable consultation au local sur les thèmes abordés

Considérant l'empressement du processus qui mène au bâclage de la recherche;

Considérant que la courte durée des interventions nous empêche d'approfondir notre réflexion;

Considérant que les objectifs fondamentaux de l'éducation publique ne sont pas abordés lors du sommet;

Considérant que la recherche du consensus à tout prix mène au nivellement par le bas;

Considérant la récupération de la grève étudiante par les partis politiques et l'élite économique

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ ne reconnaisse pas le processus de consultation du sommet sur l'éducation comme étant légitime;
Que l'ASSÉ ne participe pas aux conclusions du sommet sur l'éducation supérieure prévues à la mi-février;
Que l'ASSÉ s'organise sur ses propres bases en vue de la construction d'un rapport de force pour conserver les acquis de la grève;
2. Le Conseil exécutif propose une plénière d'une heure sur l'ASSÉ post-sommet.
3. L'AGECoV propose que l'ASSÉ quitte l'instance de concertation qu'est le sommet sur l'éducation supérieur.
4. L'AÉCSL propose que l'ASSÉ se positionne contre le salon des ressources naturelles;
Que l'ASSÉ l'annule

4.0 Revendications

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ réaffirme son appui aux luttes autochtones et son appui au principe d'autodétermination des peuples.

2. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur la création d'un Conseil supérieur et indépendant des universités.

ANNEXE A : Proposition du SPUQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire



CONSEIL SYNDICAL DU SPUQ 2012-2013

Le 6 décembre 2012

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Création d'un « Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire »

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU les demandes de nombreux groupes visant à faire adopter des règles afin de garantir un meilleur contrôle sur la gestion des établissements universitaires et à mettre sur pied des mécanismes afin de procéder à l'évaluation systématique des établissements en vue d'assurer la qualité des services qui y sont dispensés;

ATTENDU la nécessité de protéger le principe d'autonomie des établissements universitaires en vertu duquel les universités peuvent choisir leurs propres orientations stratégiques et ont pleine autorité sur leurs modes de fonctionnement et de gestion, ainsi que sur leurs programmes d'enseignement, leurs activités de recherche et les services qu'elles fournissent à la collectivité ;

ATTENDU le besoin d'assurer le développement cohérent du réseau universitaire québécois dans sa totalité ;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DÉPLORE que l'évaluation des établissements universitaires et de leur corps professoral soit envisagée par divers groupes de pression et d'intérêt selon une logique de performance et de rentabilité, issue d'une approche comptable axée sur la marchandisation de l'ensemble des biens et des services, qui constitue une menace à la nature publique des établissements d'enseignement supérieur et met en péril les principes fondateurs de l'université que sont l'autonomie, l'indépendance et la liberté.

REJETTE l'instauration de mécanismes d'*assurance-qualité* qui mettent l'accent sur des indicateurs quantifiables pour faire ressortir le caractère performatif des réalisations et qui, dans cette perspective, font la promotion d'une conception utilitaire de l'enseignement supérieur.

RAPPELLE que les missions fondamentales de l'institution universitaire appellent la prédominance des enjeux académiques dans le processus de décision et de gestion des universités, en s'appuyant sur l'exercice de la collégialité, et que les services administratifs ainsi que tous les services de soutien interne devraient être organisés afin de répondre aux exigences de l'offre de programmes et d'activités d'enseignement et de recherche et création de qualité.

AFFIRME que l'évaluation de l'enseignement, de la recherche et de la création doit demeurer la prérogative du milieu universitaire dans la mesure où le monde universitaire dispose des mécanismes et de l'expertise nécessaires, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, notamment par la constitution de comités de pairs, pour évaluer la qualité de l'enseignement de même que celle de la recherche et de la création.

PROPOSE de créer un « Conseil indépendant », composé en majorité de professeurs, professeuses et d'autres membres du milieu universitaire, notamment des étudiantes, des étudiants, dont le mandat général serait d'assurer la coordination du développement du réseau universitaire dans son ensemble.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (1 vote contre)

ANNEXE B : Texte de réflexion de la FNEEQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire

Proposition présentée à la Table des partenaires universitaires le 11 décembre 2012

Organisme externe ou non ?

Si non. Faire appel aux mécanismes existants. Il faudra les bonifier, les faire connaître, et, entre autres, accroître la représentativité des personnes chargées de cours, des professionnels de recherche, des auxiliaires et des employés de soutien.

Si oui. Il faut définir les mandats AVANT de s'embarquer dans une telle aventure. Autrement, cet «organisme indépendant de coordination du réseau universitaire» pourrait être la brèche par laquelle l'assurance qualité se fera un chemin vers nos universités.

Il était clair, lors de la journée de réflexion sur la qualité de l'enseignement, le 30 novembre dernier, que ce n'est pas la qualité de l'enseignement qui pose problème. Les participants s'entendaient pour dire que la qualité est très bonne. Ce n'est pas la qualité de l'enseignement qui est dans les médias ou qui a fait descendre des milliers de personnes dans les rues. La piètre gestion des universités, oui ! Les dérives financières, oui ! Les rémunérations et autres primes des recteurs et rectrices, oui ! *Ce dont les universités ont besoin n'est pas un organisme d'assurance de la qualité de l'enseignement, mais bien de l'implication de l'ensemble de la communauté universitaire dans la gestion et les décisions des administrations universitaires.* Enfin, il pourrait être bénéfique de créer un «Supra conseil des universités», responsable de la coordination du développement académique du réseau universitaire.

«L'organisme» :

- Est «chargé d'appliquer, au nom de la population, un projet de société dont les universités font partie, et de veiller à une bonne utilisation des ressources leur étant assignées». En ce sens, il surveille et encadre les décisions et la gestion de la «très haute administration» des universités ainsi que les décisions de la Crépuq
- Agit comme un «Supra conseil universitaire» responsable des questions académiques
- Est inspiré des mandats du défunt Conseil des universités
- A comme rôle de conseiller du ministre de l'enseignement supérieur
- Est créé et régi par une loi et rend des comptes à l'Assemblée nationale
- Assure la coordination et la pertinence et la diversité des programmes, l'accès régional
- Pourrait veiller au développement de la formation à distance
- Pourrait favoriser la collaboration interuniversitaire afin de favoriser la reconnaissance des diplômes

NB : Le Conseil supérieur de l'éducation conserve ses pouvoirs

- **Cet «organisme» ne serait pas copié sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui est un organisme d'assurance qualité.**
- **Cet organisme n'a pas comme mandat l'évaluation de la qualité de l'enseignement et ne doit pas agir comme organisme d'assurance qualité.**

Quelques pistes des mandats

«L'organisme» étudie les besoins du réseau, propose des objectifs de développement du réseau, évalue le développement des établissements ainsi que l'expansion des campus, étudie et analyse les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement des établissements, recommande les crédits de subvention accordés aux établissements, recommande et assure la coordination et la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les autres ordres d'enseignement. Finalement, participe à la préparation des lois touchant l'enseignement supérieur et assure une liaison avec les organismes subventionnaires de la recherche universitaire.

Le ministre de l'enseignement supérieur doit soumettre à l'avis de «l'organisme» les plans de développement de l'enseignement, les budgets de fonctionnement et d'investissement des établissements, les mesures pour assurer la coordination entre les établissements et les règles de standardisation comptables appliquées aux établissements d'enseignement supérieur.

«L'organisme» travaillerait en étroite collaboration avec la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaire, entre autres pour coordonner l'offre de programmes et la recherche universitaire. Un sous-comité pourrait, par exemple, surveiller la proximité des entreprises privées dans certains secteurs de recherche.

«L'organisme» se pencherait particulièrement sur la délocalisation des programmes et des universités, bref sur la cannibalisation interuniversitaire. Cette compétition est couteuse et mérite une veille sérieuse. «L'organisme» veillerait donc à mieux coordonner le développement du réseau universitaire et rendrait public ses avis sur le sujet. Ces avis seraient rapidement publiés sur le web et accessibles à tous.

«L'organisme» pourrait établir les balises des interventions des ordres professionnels dans les programmes concernés.

Représentativité et participation : communauté universitaire, incluant tous les personnels (leur provenance serait inscrite directement dans la loi régissant «l'organisme»)

- 1 employé de soutien
- 1 professionnel

- 1 étudiant salarié
- 3 professeurs
- 3 personnes chargées de cours
- 4 étudiants : 1 x 1^{er} cycle; 1 x 2^e cycle; 1 x 3^e cycle; 1 adulte ou formation continue)
- 3 administrateurs (en lien d'emploi avec les universités)
- 3 socioéconomiques (externes)
- Le président du Conseil supérieur

Total : 20 personnes

- **Les membres de la communauté universitaire sont délégués par leur groupe**
- Ces personnes ne sont pas rémunérées par «l'organisme». Ils pourraient être «dédommagés pour leurs déplacements et dépenses pour la journée où avait lieu la réunion» et des aménagements pourraient être envisagés pour rémunérer les étudiants et les employés contractuels.